



COLZA :

Estimation de la biomasse aérienne : pensez à réaliser les pesées sortie hiver.
Larves d'altises : peu d'observations en sortie hiver.

COLZA

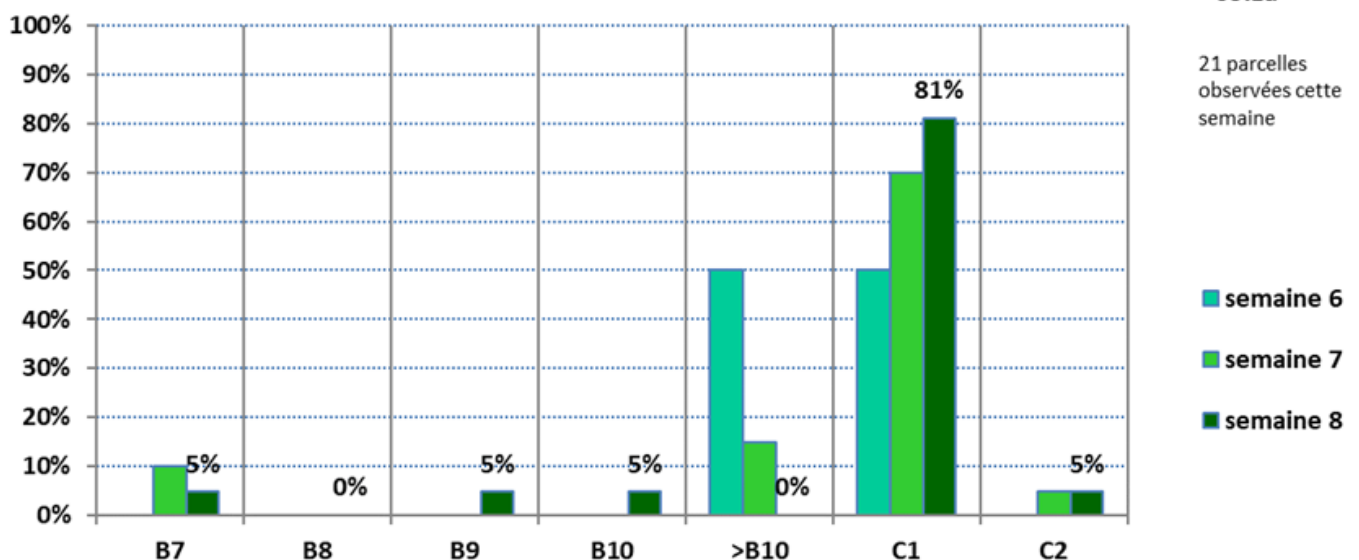
Stades:

21 parcelles sont renseignées cette semaine.

Les colzas sont majoritairement en reprise de végétation :

- ☞ 15% n'ont pas encore repris leur végétation (stade B10 ou moins) ;
- ☞ 81% sont au stade C1 (reprise de végétation) ;
- ☞ 5% sont au stade C2 (entre-nœuds visibles).

Evolution des stades (en pourcentage des parcelles observées)



Estimation de la biomasse aérienne :

Rappel : La biomasse produite étant directement corrélée à l'azote consommé, cette pesée permet d'évaluer l'azote déjà absorbé par les plantes. La pesée entrée hiver doit être complétée en sortie d'hiver par une deuxième pesée pour évaluer la perte de feuilles provoquée par le gel. En effet, l'azote contenu dans ces feuilles détruites par le gel est en partie disponible pour la culture au printemps. Une simple pesée en sortie d'hiver pourrait donc sous-estimer la quantité d'azote absorbé en cas d'hiver rigoureux avec beaucoup de pertes de feuilles.

Pensez à réaliser vos pesées sortie hiver dès maintenant.

Méthodologie :

- ☞ Si les placettes de prélèvement entrée hiver ont bien été repérées, prélevez sur une placette contiguë pour la sortie hiver.
- ☞ Sur 4 placettes de 1 m² chacune, réalisez le prélèvement des plantes coupées au collet. Prélevez aussi les feuilles tombées à terre.
- ☞ La végétation doit être exempte d'humidité, pour ne peser que la matière verte (et non l'eau).
- ☞ Pesez chaque placette, faites-en la moyenne.

Calcul de l'azote absorbé en sortie hiver :

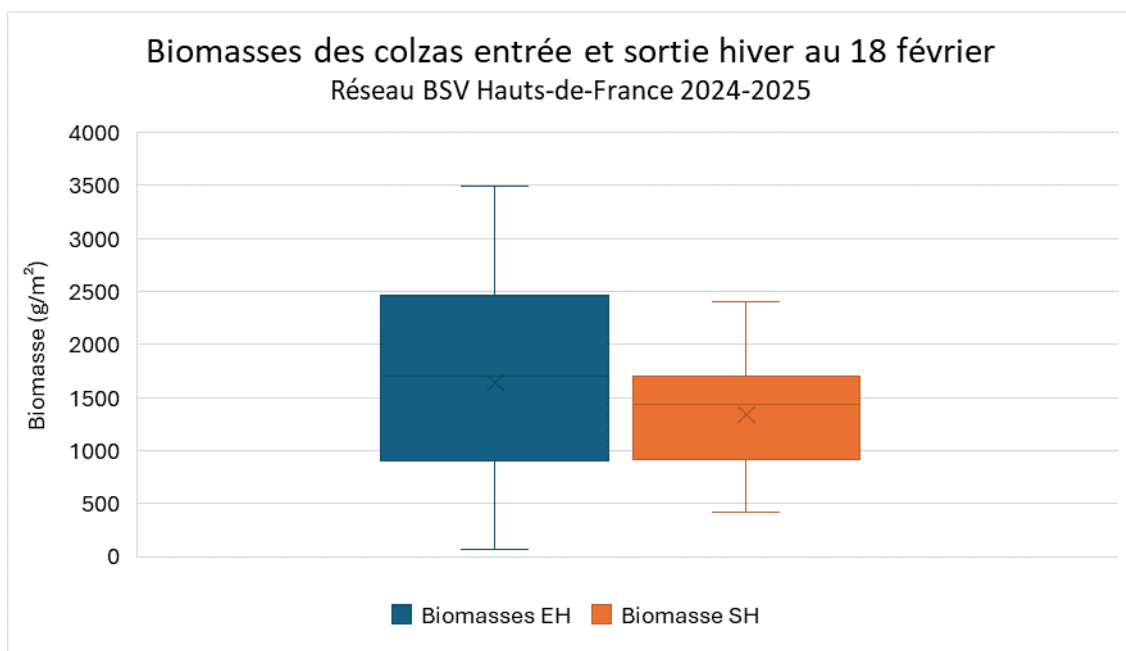
L'azote absorbé est calculé selon la méthode suivante :

- ☞ Nabs : Quantité d'azote absorbé en kgN/ha
- ☞ MV : Poids de matière verte aérienne en kg/m²
- ☞ EH : Entrée hiver
- ☞ SH : Sortie hiver

1 seule pesée (SH)	$Nabs = MV SH \times 65$
2 pesées (EH et SH)	$Nabs EH = MV EH \times 50$ $Nabs SH = MV SH \times 65$ Si Nabs SH > Nabs EH : Alors Nabs = Nabs SH Si Nabs SH < Nabs EH : Alors Nabs = Nabs SH + (0.5 x (Nabs EH - Nabs SH)/1.35)

8 mesures de biomasse ont été réalisées cette semaine et viennent s'ajouter aux 9 mesures déjà réalisées depuis fin janvier.

Les biomasses entrée hiver (en bleu) étaient en moyenne à 1,7kg/m² et ont défoliées pour atteindre 1,4kg/m² en sortie hiver (en orange).



LARVES D'ALTISES : peu d'observations en sortie hiver



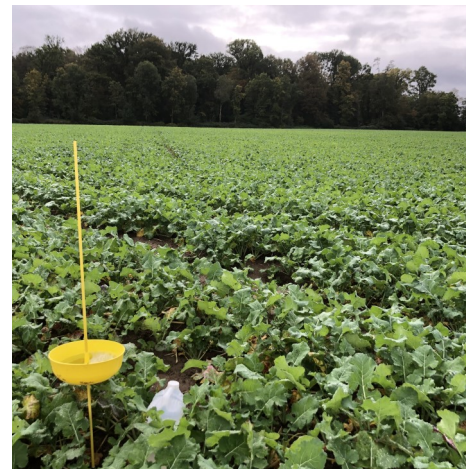
4 parcelles montrent la présence de **larves d'altises** dans les pétioles sur 40 et 92% des plantes. 3 méthodes Berlese notent 0.9, 2 et 6.2 larves par plante.

Aucune observation de **plantes buissonnantes** n'est relevée.

Les observations de larves sont globalement à niveau faible cette année.

AUTRES RAVAGEURS :

Pensez à installer la **cuvette jaune à hauteur de végétation en bordure de parcelle** pour piéger les ravageurs de printemps (charançon de la tige du colza, charançon de la tige du chou, méligèthes,...)



Cuvette jaune à hauteur de végétation – M. Roux-Duparque – CA02 (archives)

Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture et le ministère chargé de l'écologie, avec l'appui financier de l'Office Français de la Biodiversité, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.
Directeur de la publication : Laurent Degenne - Président de la Chambre Régionale d'Agriculture Hauts-de-France.
Animateurs filières et rédacteurs : Céréales : M. Lheureux - Chambre d'Agriculture de la Somme, T. Denis et E. Gagliardi - Arvalis Institut du Végétal, C. Sagnier - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais. Colza : C. Sagnier - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais, M. Roux Duparque - Chambre d'Agriculture de l'Alsace, N. Latrave - Terres Inovia. Maïs : V. Duval - Fredon Hauts de France. Protéagineux : H. Georges - Chambre d'Agriculture de la Somme. LIn : H. Georges - Chambre d'Agriculture de la Somme.
Bétaïves : O.Ley, Y. Debevernia, F. Courteaux - ITB, C. Segnier - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais.
Avec la participation de : ACTAPPRO, AGORA, Agro-Vision, ARVALIS Institut du végétal, ASEI 02, BASF, Bayer CropScience, CALIPSO, CAPSEINE, CERESIA, CER 60, CETA de Ham-Vermendois, CETA des Hauts de Somme, CETAs de l'Alsace, Chambres d'Agriculture des Hauts de France, Chambre d'Agriculture d'Île de France, COMPAS, Coopérative de Billy-sur-Thérain, Ets Biz, Ets Bully, Ets Charpentier, Florimond Desprez, FREDON Picardie, Groupe Carré, INRA, Institut de Genève, IREO de Fizecourt, ITS Nord-Pas de Calais, ITS 02, ITS 50, ITS 60, Jourdain, KWS, La Flandre, L.A. Linière, LEGTA de l'Oise, Lydie Agro Environnemental Tilloy les Horfaines, Nord Wgoce, NORIA, PHYTEUROF, Saint Louis Sucre, SANATERRA, SARL LINEA, SETA de Bapaume, Soufflet Agriculture, Ternovéo, Tereco, Terres Inovia, TEXTILIN, UCAC, Unéal, Union de la Scarpe, Valfrance, Van de Bilt, Vanderhave, Van Robaeys Frères, Vasekon, VIVESCIA, M. Collin, M. Deroulers, Bertrand Coustenoble, Marc Delaporta, Frédéric Garache, Vincent Guyot, Jean Marie Ratai, Benoît Vandaele, Hervé Vanderhaeghe, Mme Christine Machu (EARL du moulin de pierre).
Coordination et renseignements : Aurélie Albaut - Chambre d'Agriculture de la Somme, Samuel Busche - Chambre d'Agriculture du Nord - Pas de Calais

Mise en page et diffusion : Christine DOUCHET et Sylvie CAVEL - Chambre d'Agriculture de la Somme

Publication gratuite, disponible sur les sites internet de la DRAAF Hauts-de-France et des Chambres d'Agriculture Hauts-de-France

Avec la participation de :

